Envoyé en préfecture le 29/01/2026
Reçu en préfecture le 29/01/2026
Publié le
ID : 035-213503378-20260127-DELIB20260127N1-DE

DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE
ARRONDISSEMENT DE SAINT-MALO
CANTON DE COMBOURG

COMMUNE DE TINTENIAC

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE TINTENIAC

SÉANCE DU 27 JANVIER 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-sept janvier à dix-huit heures trente, les membres du conseil municipal légalement convoqués se sont réunis, en session ordinaire, sous la présidence de M. Christian TOCZÉ, maire.
Date de la convocation et d'affichage de l'ordre du jour : le 21 janvier 2026.

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice	27
Présents	22
Votants	25

Etaient présents : Mmes et MM. TOCZÉ Christian, BIMBOT Frédéric, DELVILLE Nathalie, LEGRAND Rémi, TOUZARD Blaise, PARPAILLON Marie-Laure, BOLIVARD Régis, GIOT Stéphanie, ARRIBARD Martine, ANDRÉ Marie-Thérèse, QUENOUILLÈRE Roger, JEANNEAU Luc, MARTINIAULT Anne-Laure, DUFRAIGNE-CLOLUS Cécile, GORON Maxime, PRESCHOUX Léon, D'ABOVILLE Rosine, BLANDIN Béatrice, MORIN-LOUVIGNY Isabelle, BAZIN Denis, DEHEEGER Vianney, GAUTHIER Jérôme
Etaient absentes excusées : BOSSARD Nelly donne pouvoir à ANDRE Marie-Thérèse / FOUCHARD Fabrice donne pouvoir à DELVILLE Nathalie / LEMARCHANDEL Franck donne pouvoir à LEGRAND Rémi
Etaient absents : DUFEIL Christophe / LEDO Audrey

Secrétaire de séance : M. Rémi LEGRAND à qui il est adjoint un auxiliaire.

1. Compte-rendu des décisions prises par M. le maire en vertu de la délégation accordée au titre de l'article L2122-22 du C.G.C.T. à M. le maire, pour les marchés et accords-cadres dont le montant est inférieur à 214 000 euros HT - délibération n° 290520-7

- Vu les articles L 2122-22 et 2122-23 du Code général des collectivités territoriales,
- Vu la délégation accordée à M. le maire par délibération n° 290520-7 pour les marchés inférieurs à 214 000 euros HT,
- Considérant l'obligation de présenter au conseil municipal les décisions prises par M. le maire en vertu de cette délégation,

Le Conseil Municipal prend note des décisions présentées dans les tableaux ci-dessous :

Désignation	Entreprise	Montant en euro HT-TTC	Décision du maire
Remplacement bordures et reprise des branchements sur le réseau EU – Avenue Du Guesclin	Amevia TP	3 806.29 / 4 567.55	Offre conforme retenue
Remplacement collecteurs eaux pluviales – Avenue Du Guesclin	Amevia TP	3 513.19 / 4 215.83	Offre conforme retenue
Renouvellement total collecteur eaux usées et eaux pluviales (2ème tronçon) - Avenue Du Guesclin	Amevia TP	59 848.98 / 71 818.78	Offre conforme retenue
Réparation camion des espaces verts	Garage Rolin	711.68 / 854	Offre conforme retenue
Pose signalétique (fourreaux et panneaux)	SMR	4 295.00 / 5 154	Offre conforme retenue
Fabrication de panneaux espaces non-fumeurs	Unidé Graffic	688.50 / 826.20	Offre conforme retenue
Fichiers sonores pour standard téléphonique	Come In	500/ 600	Offre conforme retenue
Surcoût exploitation avec caisson et pompages quotidiens effondrement du réseau EU Avenue Du Guesclin (nov-dé	SAUR	10 237.11 / 12 284.53	Offre conforme retenue
Surcoût exploitation pompage suite effondrement réseau I Avenue Du Guesclin (oct-nov)	SAUR	14 887.50 / 17 865	Offre conforme retenue
Achat plants pour printemps	Jardins Beausoleil	1979.28 / 2188.91	Offre conforme retenue
Dépose candélabres - Avenue Du Guesclin	SDE35	898.80 / 898.80	Offre conforme retenue

Envoyé en préfecture le 29/01/2026
Reçu en préfecture le 29/01/2026
Publié le
ID : 035-213503378-20260127-DELIB20260127N1-DE

- **Choix du prestataire pour les titres-restaurant**

Le présent marché est estimé à environ 12 700 euros par an, dans l'hypothèse où l'ensemble des agents recourrait quotidiennement à cette prestation durant leurs jours de présence dans les services, conformément aux conditions en vigueur.

Entreprise	Observations	Décision du maire
UPcoop	Frais de gestion : néant Gestion par carte – chargement en 24h Hotline pour accompagner les agents y compris le samedi Contrat de 2 ans Titres sur carte physique et/ou papier Prestataire déjà partenaire du COS Breizh Possibilité de mutualiser les deux comptes sur une même carte – facilité de gestion pour les agents	Offre conforme retenue
Edenred	Frais de gestion : néant Gestion par carte – chargement en 24h Hotline pour accompagner les agents sauf le samedi Contrat de 4 ans Titres sur carte physique et/ou papier	Offre conforme non retenue

Au registre sont les signatures, Pour extrait conforme,

Le Maire, Christian TOCZÉ

Le secrétaire de séance, Rémi LEGRAND